

N° 30 avril/mai 2015

Balaruc-le-Vieux | Balaruc-les-Bains  
Frontignan | Gigan | Marseillan  
Mireval | Sète | Vic-la-Gardiolo

# notre AGGLO

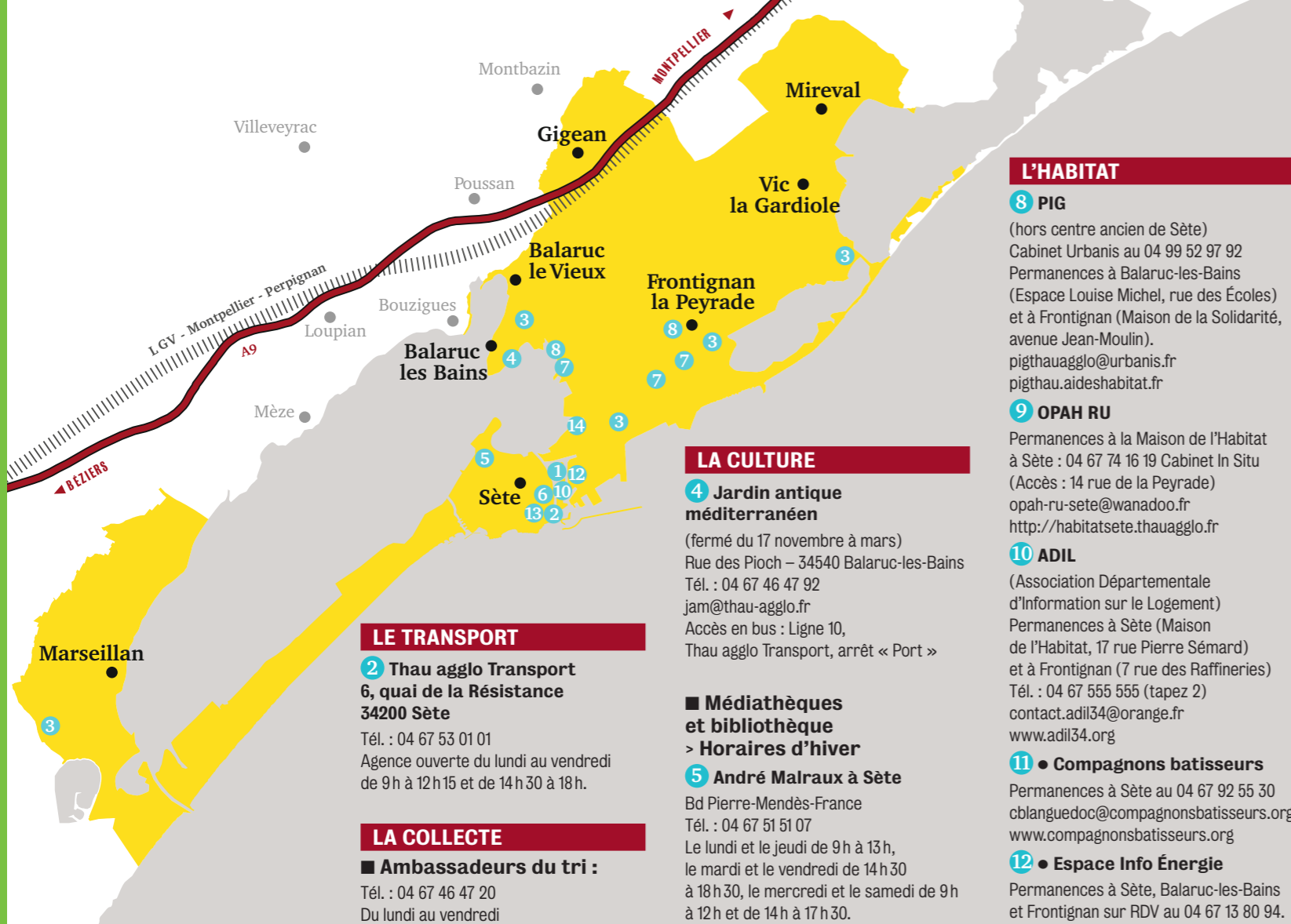
magazine de Thau agglo

DOSSIER P. 10

## La médiathèque Montaigne ouvre ses portes

Lido de Sète,  
fin des travaux !  
p. 18

La nouvelle ère  
du thermalisme  
p. 14



### L'HABITAT

#### 8 PIG

(hors centre ancien de Sète)  
Cabinet Urbain au 04 99 52 97 92  
Permanences à Balaruc-les-Bains  
(Espace Louise Michel, rue des Écoles)  
et à Frontignan (Maison de la Solidarité,  
avenue Jean-Moulin).  
pighthauagglo@urbanis.fr  
pighthau.aideshabitat.fr

#### 9 OPAH RU

Permanences à la Maison de l'Habitat  
à Sète : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ  
(Accès : 14 rue de la Peyrade)  
opah-ru-sete@wanadoo.fr  
http://habitatsete.thauagglo.fr

#### 10 ADIL

(Association Départementale  
d'Information sur le Logement)  
Permanences à Sète (Maison  
de l'Habitat, 17 rue Pierre Séward)  
et à Frontignan (7 rue des Raffineries)  
Tél. : 04 67 555 555 (tapez 2)  
contact.adil34@orange.fr  
www.adil34.org

#### 11 • Compagnons bâtisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30  
cblanguedoc@compagnonsbâtisseurs.org  
www.compagnonsbâtisseurs.org

#### 12 • Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains  
et Frontignan sur RDV au 04 67 13 80 94.  
Visites sur site pour les autres communes.  
eie@gefesat.org

#### 13 Boutique du logement

Permanences dans les locaux  
du Foyer des jeunes travailleurs.  
14 rue Louis Blanc, à Sète  
Tel. 04 67 74 35 05

### FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

#### 14 • Fourrière Auto

Parc Aquatechnique  
33 rue de Copenhague – 34200 Sète  
Tél. : 04 67 48 45 11  
Accueil du lundi au vendredi  
de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30,  
le samedi de 9 h à 12 h.

#### • Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé  
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi »  
34750 Villeneuve-lès-Maguelone  
Tél. : 04 67 27 55 37  
Tous les jours (sauf fériés) de 9 h à 17 h.

### LA CULTURE

#### 4 Jardin antique méditerranéen

(fermé du 17 novembre à mars)  
Rue des Pioch – 34540 Balaruc-les-Bains  
Tél. : 04 67 46 47 92  
jam@thau-agglo.fr  
Accès en bus : Ligne 10,  
Thau agglo Transport, arrêt « Port »

#### ■ Médiathèques et bibliothèque > Horaires d'hiver

#### 5 André Malraux à Sète

Bd Pierre-Mendès-France  
Tél. : 04 67 51 51 07  
Le lundi et le jeudi de 9 h à 13 h,  
le mardi et le vendredi de 14 h 30  
à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 9 h  
à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

#### 6 François Mitterrand à Sète

Bd Danielle Casanova – BP 69  
Tél. : 04 67 46 05 06  
> Secteur Adultes et Ciné-musique  
Le lundi de 9 h à 17 h, le mardi et  
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30  
à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 9 h  
à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

#### > Secteur Enfants

Le lundi de 12 h à 17 h, le mardi  
et le vendredi, de 14 h 30 à 18 h 30,  
le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30.

Pendant les vacances scolaires :  
mêmes horaires que secteur Adultes

#### 7 Bibliothèque de Frontignan

Pendant les vacances scolaires,  
la bibliothèque de Frontignan  
est ouverte du mardi au vendredi,  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,  
et le samedi, de 10 h à 13 h et  
de 14 h à 16 h.  
Rue du Député Lucien Salette  
Tél. : 04 67 46 48 10

### LE TRANSPORT

#### 2 Thau agglo Transport 6, quai de la Résistance 34200 Sète

Tél. : 04 67 53 01 01  
Agence ouverte du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h.

### LA COLLECTE

#### ■ Ambassadeurs du tri :

Tél. : 04 67 46 47 20  
Du lundi au vendredi  
de 9 h et de 14 h à 17 h.  
ambassadeur-tri@thau-agglo.fr

#### ■ Horaires déchèteries de Thau agglo :

Tél. : 04 67 46 47 20

#### 3 Balaruc-les-Bains, Frontignan la Peyrade, Marseillan et Sète

Du lundi au dimanche  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,  
sauf dimanche après-midi.

#### • Déchèterie de Montbazin

pour les habitants de Gigean  
Du lundi au samedi de 9 h à 17 h,  
le dimanche de 9 h à 12 h.

#### • Déchèterie de Villeneuve-lès-Maguelone

pour les habitants de  
Vic-la-Gardiole et Mireval  
Du lundi au samedi, de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 19 h, le dimanche,  
de 8 h à 12 h 30.

### L'ASSAINISSEMENT

#### ■ Services d'astreinte collectif :

• 0 811 900 500 (Véolia)  
Pour les communes de Balaruc-le-Vieux,  
Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mireval.  
• 0 810 363 363 (SDEI Suez)  
Pour les communes de Gigean,  
Marseillan, Sète et Vic-la-Gardiole.

#### ■ Assainissement non collectif :

Tél. : 04 67 46 47 48  
spanc@thau-agglo.fr

### LA SOLIDARITÉ

#### 1 MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

61 quai de Bosc – 34200 Sète  
Tél. : 04 67 18 38 02

## Thau en chiffres

**0 €**  
pour les navettes fluviales  
les jours de marché  
et les soirs de concert

> Voir page 6

**129,5 M€**  
de budget pour 2015

> Voir page 8 à 10

**76 000**  
supports et documents  
à la médiathèque  
Montaigne

> Voir page 11

**47 800**  
curistes attendus en 2015  
aux nouveaux thermes

> Voir page 15



# édito

## Ambitions !

Le vote du budget est un moment fort de la vie d'une institution. Il fixe les choix sur les années à venir et incarne la concrétisation des différentes politiques menées pour développer un territoire, protéger l'environnement, offrir des services à la population. Ainsi, les élus de la communauté d'agglomération du bassin de Thau ont voté le budget 2015. Cette année, plus de 41 millions d'euros seront consacrés aux espaces naturels, au développement, à l'assainissement, aux transports, à l'habitat, aux équipements culturels et à la collecte des déchets. En 2020, ce sont au total 200 millions d'euros qui auront été investis sur le territoire. Cette année marque un tournant pour les habitants de notre agglomération. Dans quelques mois, ils pourront bénéficier de transports en commun plus performants. Une Maison des Jeunes et de la Culture va voir le jour dans le quartier de l'Île de Thau à Sète. Nos zones économiques vont être entièrement rénovées pour permettre aux entrepreneurs de créer des emplois. 2015 a commencé sous le signe de l'ambition. Ambition culturelle avec l'ouverture de la Médiathèque Montaigne à Frontignan. Ambition économique avec l'inauguration des nouveaux thermes de Balaruc-les-Bains. Nous ne nous arrêterons pas là. Les élus de Thau agglo, ses vice-présidents, ses conseillers communautaires, moi-même allons maintenir le cap pour nourrir le développement de notre territoire.

**François Commeinhes,**  
Sénateur-Maire de Sète,  
Président de Thau agglo

Directeur de la publication : François Commeinhes – Rédaction : Service Communication Thau agglo – À collaboré à ce numéro : Jocelyne Vanel – Crédits photo : Service communication de Thau agglo, services communication des communes de Thau agglo, Jean-Pierre Degas, Jocelyne Vanel, CPIE, Scène nationale de Sète et du Bassin de Thau. – Tirage : 55 400 exemplaires – Impression sur papier recyclé, JF impression – Conception graphique et réalisation : Fabienne Gabaude – Thau agglo, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48 – www.thau-agglo.fr



12 000 PERSONNES ONT FRÉQUENTÉ L'ESPLANADE LORS DE L'OURSINADE DES 13 ET 14 MARS

## L'agglomération soutient...

### ... le transport adapté

Thau agglomération soutient le transport adapté aux personnes à mobilité réduite et vient de renouveler pour l'année 2015 son aide financière au GIHP à hauteur de 126 800 €.

### ... le logement social

Thau agglomération vient en appui des opérations *Les terrasses de Saint Louis*, rue Montmorency (Sète) et *Le Montfleury*, rue Martin (Sète), en soutenant financièrement l'OPH pour acquérir 7 logements sociaux pour la première opération et 4 pour la deuxième. Soit respectivement, 46 000 € et 26 000 € de subventions de la communauté d'agglomération. Ces logements, dont les travaux ont démarré en décembre, devraient être livrés en avril 2016.



### ... la Scène nationale

Le Conseil communautaire a décidé de renouveler la subvention attribuée par l'agglomération à la Scène nationale de Sète et du Bassin de Thau, soit 1,52 M€ pour l'année 2015.

## Thau agglomération élue « Territoire Innovant » 2014



L'application mobile *Vignobles et découvertes en Pays de Thau* a reçu le premier prix de la finale nationale du label des territoires innovants, qui se déroulait lors du Forum des Interconnectés, organisé les 11 et 12 décembre à Lyon. « Cette récompense légitime le choix de l'agglomération de miser sur les nouvelles technologies. Notre appli tourisme est ainsi saluée par les professionnels du secteur », a commenté François Commeinhes,

président de Thau agglomération. L'application propose en quelques clics une carte interactive qui permet d'accéder à toutes les informations utiles pour réussir son séjour en pays de Thau. Elle a obtenu l'or pour la catégorie Tourisme, face à Nord-Pas-de-Calais Tourisme et au Comité départemental du tourisme de Haute-Bretagne. L'obtention de ce label pour ce projet technologique innovant offre ainsi une vraie reconnaissance à notre agglomération sur le plan national et conforte la stratégie numérique mise en place depuis le mois de juin dernier... Cet été, pour sa première saison, 61 000 connexions ont été enregistrées sur la page qui lui est consacrée sur notre Site Internet.



## Des travaux à la médiathèque Mitterrand

La communauté d'agglomération du bassin de Thau va réaliser cette année un ensemble de travaux (300 000 €) à la médiathèque François Mitterrand (Sète). Outre des aménagements intérieurs, il s'agira essentiellement de moderniser le système incendie et l'accessibilité. En conséquence, la médiathèque Mitterrand sera fermée au public du 26 mars au 2 avril. Parallèlement, un chantier d'implication jeunes se déroule aussi sur les lieux. Il consiste à réhabiliter le patio de la médiathèque. Il s'agit de « refaire » les margelles, redessiner les espaces verts et créer une sorte d'estrade en bois destinée à recevoir des spectacles de plein air. L'objectif affiché étant d'améliorer l'accueil du public sur ce lieu et d'optimiser l'espace.

## Thau agglomération accompagne les créateurs d'entreprises



En 2014, 246 personnes ont été accueillies par la BGE, anciennement Boutique de gestion du Bassin de Thau,

dans les permanences que cette association organise sur notre territoire pour le compte de Thau agglomération. 144 personnes ont été reçues dans le cadre du suivi et du développement de leur projet et 39 créations d'activités ont été enregistrées (dont 1 reprise). Afin de poursuivre cette action, les élus communautaires ont décidé de renouveler pour 2015 la subvention versée par Thau agglomération à la BGE, soit 6 000 €.

## 500 000 € investis en 2015 pour les conteneurs enterrés

La Communauté d'agglomération du bassin de Thau poursuit son programme d'installation de conteneurs enterrés sur le territoire (verre, emballages et ordures ménagères). Ainsi, en 2015, ce sont 35 conteneurs qui seront installés à Balaruc-le-Vieux, Frontignan, Sète, Gigean, Marseillan et Vic-la-Gardiole, venant s'ajouter aux 291 conteneurs enterrés déjà existants sur le territoire. Soit 508 091 € investis en 2015, qui englobent les travaux (310 983 €) et les acquisitions de conteneurs (197 108 €).



## La barre des 500 000 visiteurs franchie

Joli record pour la Communauté d'agglomération du bassin de Thau. En 2014, le site Internet de la collectivité [www.thau-agglomeration.fr](http://www.thau-agglomeration.fr) a franchi pour la première fois le chiffre symbolique des 500 000 visites, 573 612 pour être très précis ! Soit une augmentation de fréquentation de plus de 38 % comparé à 2013. Les actualités, ainsi que la compétence « Transports », représentent à elles deux plus de 55 % des connexions. Les deux nouvelles applis, *Vignobles et découvertes en Pays de Thau* pour le tourisme et *Flash Me I'm Famous* pour le transport, ont également généré un trafic important avec pas moins de 83 000 connexions.

2 325 217 ! C'EST LE NOMBRE DE VOYAGES, À L'UNITÉ PRÈS, QUE LES USAGERS ONT EFFECTUÉ EN 2014 SUR LES LIGNES DU RÉSEAU THAU AGGLO



## Des taux qui n'augmenteront pas

En 2015, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont le taux a été fixé à 18,5 %, n'augmentera pas, tout comme la Taxe d'habitation (11,08 %) et la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (3,81 %). Les élus communautaires ont voté à l'unanimité lors du dernier Conseil communautaire ces taux, identiques à ceux de l'année précédente.

### LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

DÉSORMAIS, L'ABONNEMENT DANS LES TROIS MÉDIATHÈQUES DE THAU AGGLO EST GRATUIT POUR LES ÉTUDIANTS, LES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX, AINSI QUE LES MOINS DE 18 ANS. L'ABONNEMENT « BASIQUE » SERA DE 12 €.

## Des actions pour les jeunes

Thau agglomération soutiendra à hauteur de 535 000 € en 2015 la Mission locale d'insertion des jeunes de Sète et du Bassin de Thau, dont les missions développées sont en faveur de l'insertion socio professionnelle et l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Les actions qu'elle mène s'articulent avec le développement de l'économie et de l'emploi, l'insertion sociale, la santé, la cohésion sociale et le logement.



## L'agglo prend le relais pour les navettes fluviales

À compter du 6 mai, les navettes fluviales totalement gratuites reprennent du service, sous la houlette de l'agglo.

En 2015, Thau agglo prend en charge la gestion des navettes fluviales expérimentées à Sète depuis plusieurs années. Un transfert prévisible de la ville de Sète vers l'agglo puisqu'il est directement lié à l'une des 4 compétences obligatoires pour toute agglomération : l'organisation des transports sur son territoire. C'est à la suite d'un bilan carbone réalisé par la ville de Sète, qui montre que 64% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la circulation automobile, que François Commeinhes a lancé dès 2011 l'expérimentation de ces navettes électriques sur les canaux sétois. Un test qui a abouti, sous l'impulsion du sénateur-maire,

### Côté chiffres

**2 350** > c'est le nombre des festivaliers qui ont préféré la navette à leur voiture dès le lancement de l'opération par la municipalité de Sète. Soit 1000 voitures de moins en ville pour l'ensemble des soirées au théâtre de la Mer.

**18 407** > c'est le nombre de passagers qui ont adopté en 2014 ce mode de transport pour se rendre au marché du centre-ville le mercredi, contre 15 037 en 2013.

**78 000 € TTC** > c'est le montant que Thau agglo va investir pour le fonctionnement de ce service.

président de l'agglomération, à la pérennisation de ce transport public sur l'eau. Il devient gratuit.

#### Plus de sécurité et de confort

Le dispositif mis en place à Sète permet depuis 3 ans aux festivaliers de l'été de traverser la ville depuis l'entrée Est jusqu'au théâtre de la Mer. Depuis juin 2013, une desserte tous les mercredis a contribué à désengorger la ville les jours de marché. Et en juillet dernier, des navettes fluviales gratuites ont transporté le public de Sète à Mèze à l'occasion du festival de Thau.

Tout au long de l'année 2014, Thau agglo s'est appuyée sur l'analyse de ces pratiques pour réorganiser le service vers une professionnalisation du personnel, plus de sécurité et d'efficacité et l'entière gratuité des navettes.

#### Une mini-gare fluviale

Une convention signée entre Thau agglo et Port Sud de France va permettre de construire 200 m<sup>2</sup> de dalle côté Mas Coulet. Cette mini-gare fluviale sera sécurisée par des barrières et pourvue de mobilier urbain. Les bords de quai seront matérialisés par une rangée de LED solaires et l'ensemble éclairé par des candélabres. Un personnel professionnel arborera les couleurs de Thau agglo. ■



## Thau agglo, reconnue « territoire à énergie positive »

Une stratégie globale de développement durable récompensée.

### Répondre aux enjeux de transition énergétique et de croissance verte

Thau agglo est désormais désignée comme Territoire à énergie positive en devenir par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Fin 2014, le gouvernement a lancé l'appel à projet *200 Territoires à énergie positive pour la croissance verte* visant à valoriser et encourager les initiatives territoriales de progrès environnemental et énergétique pour favoriser un aménagement durable des territoires.

Candidates parmi 528 territoires, Thau agglo fait partie des lauréats. Concrètement, Thau agglo sera invitée à rencontrer les équipes de la communauté de travail régionale (Conseil régional, DREAL et ADEME) afin de bénéficier d'un soutien technique et financier pour compléter leur dossier de candidature dans le cadre d'un contrat régional de transition énergétique.

Les candidatures se répartissent en trois catégories :

- Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » qui identifient déjà des actions opérationnelles ;
- Les « territoires à énergie positive en devenir », qui

posent les bases d'une programmation à plus long terme sur une série d'actions ;

- Les candidatures ciblées sur un projet isolé qui seront accompagnées localement pour réaliser leur projet dans le cadre de contrats locaux de transition énergétique.

#### Un projet d'aménagement durable majeur en entrée de ville de Sète

Porté par Thau agglo, ce projet est au carrefour des enjeux de la transition énergétique et de la croissance verte : privilégier une mobilité bas carbone, des équipements performants, aménager durablement dans une logique de limitation de l'étalement urbain, de mixité sociale, d'intégration environnementale et de gestion exemplaire des eaux, promouvoir un développement du territoire privilégiant les activités et ressources locales y compris les énergies renouvelables et/ou de récupération. Ce projet de renouvellement urbain peut s'exprimer grâce à la réalisation du futur Pôle d'échange multimodal de la gare. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan Climat Énergie Territorial, stratégie globale de Thau agglo pour répondre aux défis énergétiques et climatiques.

Et d'autres actions de Thau agglo, en cours et à venir, confirment l'engagement de Thau agglo en ce sens : politique de transport en commun, maîtrise de la performance énergétique de l'usine de valorisation énergétique, médiathèque intercommunale de Frontignan et ses labels HQE, BDM et BBC, permanences Espaces Info Énergie, ainsi que l'accompagnement à l'achat de vélos électriques. ■

# Un budget de 129,3 M€ pour 2015



**LE POINT DE VUE DE**  
 > Antoine de Rinaldo, Premier Vice-Président, délégué aux finances et à la mutualisation



« Le budget voté doit permettre de maintenir notre stratégie financière d'équilibre, malgré une conjoncture particulièrement tendue pour les collectivités. Il met en œuvre un ciblage des dépenses, en limitant celles-ci, et développe les recettes d'exploitation. Ce qui doit permettre un dégageant dans le temps d'une épargne brute pour le meilleur autofinancement des réalisations de nos investissements, en progression sur 2015; et donc, en empruntant le moins possible. »

L'adoption du budget 2015 par les élus communautaires a permis d'afficher la gestion saine des finances de Thau agglo, et ce malgré la baisse de la DGF et de la dotation d'intercommunalité. Elle est la communauté d'agglomération la moins endettée de la Région (173 € de dette par habitant).

Le budget principal s'élève à 101,7 M€, complété des budgets annexes (assainissement, transport et valorisation déchets professionnels), soit un budget global de 129,3 M€. Il faut noter que de nouvelles compétences ont été votées (aide à la pierre, voirie d'intérêt communautaire, réseaux pluviaux) et que Thau agglo prend désormais en main l'ensemble des Zones d'Activités Économiques du territoire (au nombre de 18). Une réflexion est également lancée sur l'eau potable.

En 2015, Thau agglo augmente son niveau d'investissement pour le territoire : 41,36 M€, contre 39 en 2014. Soit 345 € dépensés par habitant. Ce qui permet tout en développant les services aux habitants, de soutenir également l'économie locale et de répondre aux enjeux du développement de notre territoire.

- 11,5 M€ pour la préservation des espaces Naturels, dont 10,3 pour l'aménagement des lidos (7,3 pour le Lido de Frontignan et 3 pour le Lido de Sète à Marseillan);
- 7,6 M€ pour l'assainissement, dont 3,5 pour le Contrat de Gestion Intégrée et 1,8 pour l'extension de réseaux;
- 5,2 M€ pour le développement économique, dont 2 M€ pour le Nouvel Établissement Thermal de Balaruc-les-Bains qui ouvre ses portes en mars et 1,3 pour des opérations de revitalisation des cœurs de villes;
- 4,9 M€ pour l'aménagement de l'espace et les trans-

ports urbains, dont 2,5 M€ pour des acquisitions foncières et 1,7 M€ pour le transport;

- 4,7 M€ pour l'habitat, dont 2,7 pour l'aide à la production de logements sociaux;

- 2,8 M€ pour la collecte et le traitement des déchets;

- 2,8 M€ pour la culture, dont 1,5 M€ pour la nouvelle médiathèque de Frontignan.

Côté ressources, malgré la baisse de dotations de l'État (qui passe de 9,9 M€ à 8,8, soit 1,1 M€ de moins), Thau agglo prévoit 75,9 M€ de recettes qui proviennent essentiellement du produit fiscal (33,5 M€) et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (21,7 M€)

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, elles se maintiennent par rapport à 2014 (64,3 M€) mais intègrent l'augmentation du coût de la Délégation de Service Public Transport et la mise en service de la médiathèque intercommunale de Frontignan. Elles incluent notamment les charges de personnel (13 M€) identiques à l'an passé. Les reversements aux communes sont, pour leur part, constants (19,1 M€).

Enfin, gage de bonne gestion, les charges générales (30,5 M€) sont en diminution de 3,7% et l'endettement demeure faible avec un remboursement annuel de 500 000 €.

Ce budget a obtenu l'unanimité des votes du Conseil communautaire, réuni en décembre à Thau agglo. ■

## L'investissement représente en 2015 plus de 41 M€, soit pour 100 € investis :



15,5 €

> pour les espaces naturels et le développement durable



7,5 €

> pour les charges générales



25 €

> pour les déchets



8 €

> pour le développement économique



7,2 €

> pour l'équilibre social de l'habitat et la cohésion sociale



10,1 €

> pour les équipements culturels



11,7 €

> pour l'assainissement



15 €

> pour l'aménagement et le transport urbain

D'ici 2020, 160 à 200 M€ seront investis par Thau agglo sur notre territoire

# La médiathèque Montaigne

## ouvre ses portes

culture

DOSSIER



Après 18 mois de travaux, la nouvelle médiathèque de Frontignan a ouvert ses portes le 7 mars. Avec ce bâtiment, Thau agglo poursuit son action de maillage du territoire dans le domaine de ses équipements intercommunaux. Retour sur une réalisation exemplaire tant du point de vue architectural, que de l'offre culturelle et de la performance environnementale.



La nouvelle médiathèque Montaigne, à Frontignan, s'inscrit dans une dynamique qui a permis la création du Jardin antique méditerranéen à Balaruc-les-Bains ou la rénovation du Théâtre Molière à Sète. Baptisée Montaigne, cette troisième médiathèque intercommunale est destinée à accueillir tous les publics et tous les âges et permet désormais d'offrir à la population de Frontignan, Vic-la-Gardiole et Mireval, un service public culturel de qualité dans un futur quartier urbain conçu en harmonie avec l'environnement. Appelée à devenir un pivot de l'action culturelle des trois communes, elle fonctionne également en réseau avec les deux autres médiathèques du territoire, François-Mitterrand et André-Malraux de Sète. Ses objectifs : fidéliser les publics déjà conquis tout en attirant de nouveaux adeptes grâce à une offre culturelle diversifiée et

de qualité, devenir un pôle d'information, d'actualité et un lieu de loisirs, dans un esprit de démocratisation culturelle.

### Une architecture résolument méditerranéenne

Ce bâtiment conçu par les architectes des cabinets TAUTEM et BMC2 sous la maîtrise d'ouvrage de Thau agglo est nettement inspiré par l'architecture méditerranéenne. De l'extérieur, la médiathèque présente un aspect minéral et massif, d'une grande sobriété, des murs épais et des claustras. La structure externe est légèrement nervurée. On a utilisé des planches de bois pour réaliser des empreintes. Elles ont ensuite été nettoyées, lasurées et réutilisées en habillage intérieur, coffres et revêtement mural. La façade principale ouverte sur le parvis, laisse passer le regard et dialogue avec l'étang et la mer. La terrasse supérieure végétalisée est non accessible au public. C'est un espace pour la maintenance mais elle offre également refuge aux insectes butineurs. Plusieurs essences mellifères locales y ont été implantées.

À l'intérieur, le ton change. L'ambiance est à la clarté et à la transparence. L'absence de colonne ou de poteau de soutien ménage de larges perspectives et des plateaux très ouverts, délimités par des cloisons en verre. Le mobilier est de facture contemporaine, en métal laqué blanc. Le plafond est à caisson, les lignes très géométriques. Les nombreuses baies sont pourvues de protections solaires. Au centre de la médiathèque se trouve une boîte à lumière qu'on appelle aussi boîte à vent. En verre elle aussi, elle permet la nuit un délestage de la chaleur par ventilation naturelle. On a profité de cette structure pour y inclure un projet d'artiste. C'est Armèle Caron (voir encadré) qui a remporté le concours avec une œuvre qui intègre un espace végétal en relation avec l'écrit.

### Une offre culturelle diversifiée et de qualité

La nouvelle médiathèque abrite sur plus de 2000m<sup>2</sup> et 2 niveaux un fonds ludique et documentaire particulière-

### La médiathèque Montaigne, c'est :

> **10 M€** pour la construction, l'acquisition des terrains et la maîtrise d'oeuvre de la médiathèque Montaigne, financés par Thau agglo, le Département, la région et l'État.

> **3000 m<sup>2</sup>** de surface, **76 000** supports et documents (livres, CD, presse, etc.)

> **23** agents de Thau agglo.

> **12 €** d'inscription par an. Gratuite pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minimas sociaux.

> Une première pierre posée en **avril 2013**.

L'établissement a ouvert ses portes le **7 mars 2015**.

> **885 000 €** par an pour son fonctionnement.

culture

DOSSIER

**Au centre de la médiathèque se trouve une boîte à lumière qu'on appelle aussi boîte à vent**

ment riche et diversifié. Au rez-de-chaussée, c'est le domaine des enfants avec une ludothèque pourvue de 900 jeux et un fonds petite enfance de 600 DVD, 950 CD, 2250 livres et 16 revues. À côté, le kiosque presse, avec une cinquantaine de revues disponibles. Au 1er étage, on trouve un espace ciné-musique (6000 CD, 5500 DVD, 300 partitions, plus de 400 livres et revues) et un espace ados (650 livres, 700 mangas, 20 revues). Au second étage, place à la fiction (11 730 livres adultes et jeunesse, 500 CD, 4400 BD, 10 revues) et aux documentaires (12350 livres adultes et jeunesse, 760 DVD, 20 revues). Pôle Ressource pour le Roman Noir, une section spécialement dédiée propose quelque 3 650 livres et revues. C'est à ce niveau également que les usagers pourront bientôt, à l'abri de moucharabiers et de velums, profiter de la grande terrasse de lecture et d'une vue splendide sur le paysage alentour. Situé au rez-de-chaussée, un auditorium de 90 places et 117m<sup>2</sup> permettra l'organisation de conférences et d'expositions.

### Des performances environnementales haut de gamme

Coup d'envoi d'un vaste programme d'aménagement dans ce qui va devenir l'écoquartier des Pielles, la conception et la construction de la nouvelle médiathèque se devait d'être exemplaire dans la démarche environnementale. Dès la phase projet, elle a bénéficié de trois écolabels. Le bâtiment est en effet le premier en France à cumuler la certification Haute Qualité Environnementale (HQE), le label Bâtiment Basse Consommation (BBC) et le niveau Or du label Bâtiments durables méditerranéens (BDM). L'édifice est construit sur un système géothermique qui régule la température. 9 sondes géothermiques assurant à la fois le chauffage et le géo-cooling (plancher chauffant-rafraichissant) ont été enfoncées à 100 mètres de profondeur et favorisent les échanges avec les calories du sous-sol, plus ou moins chaud que la surface selon la saison. Une centrale de traitement de l'air très performante récupère et redistribue la chaleur. C'est selon un programme lié à la température intérieure, et selon des tranches horaires d'éclairage déterminés. ■



### La boîte à vent interprétée par Armelle Caron

Un comité artistique a été créé, présidé par le Président de Thau agglomération. Il était composé d'élus, de représentants de la Drac, de personnes qualifiées désignées par le Préfet (le directeur de l'École des Beaux-Arts de Sète et un artiste-peintre), de représentants de Thau agglomération et du directeur du service culture du Conseil Général de l'Hérault. Parmi les 51 propositions d'artistes, c'est celle d'Armelle Caron qui a été choisie pour son projet *Thésaurus Arborescence*, qui a été réalisé sur les parois de la boîte à vent, située au centre de la médiathèque.



## La MJC de l'Île de Thau est sur les rails

La création d'une Maison de la Jeunesse et de la Culture a été votée à l'unanimité par les élus de Thau agglomération.

**Les MJC sont des lieux de rencontre entre personnes de tous horizons**

« Nous venons de poser les bases d'un projet au cœur de notre politique culturelle et d'éducation populaire », lance François Commeinhes, Président de Thau agglomération, juste après le vote unanime des élus communautaires concernant la création d'une MJC sur l'Île de Thau. Ce projet d'éducation populaire, ouvert sur la ville, sur l'agglomération, prendra place dans le quartier de l'Île de Thau en lieu et place de la salle « La Passerelle ». Jusqu'ici essentiellement exploitée par la Scène Nationale, cette salle est parfaitement nommée pour cette nouvelle structure qui veut créer du lien entre le quartier et le reste du territoire. Ce projet se définit dans une logique de mixité sociale et intergénérationnelle et sera axé autour de priorités. Tout d'abord, sa vocation : favoriser le transfert de savoir en développant à la fois des activités de proximité culturelles, scientifiques, sociales et sportives accessibles à tous. Ensuite,

créateur de lien : la structure associative doit être un lieu de rencontre entre personnes de tous horizons, de tous âges, sans aucune discrimination. L'implication des habitants sera recherchée et l'engagement bénévole encouragé. Enfin, s'il s'agit de créer un espace pour les jeunes des quartiers, où se développeront des apprentissages à la citoyenneté, cette nouvelle structure doit également favoriser la réalisation d'animations et de manifestations transversales pour tous les publics.

Les MJC sont des lieux de rencontre entre personnes de tous horizons, de tous âges, sans aucune discrimination qui contribuent à l'équilibre social des individus et à la formation de générations de citoyens.

Le nouvel établissement s'articulera autour de 4 pôles :  
 – Un Pôle Jeunesse : actions citoyennes et accompagnement culturel ;  
 – Un Pôle « manifestations culturelles et transversales »  
 – Un Pôle Sections d'activités à vocation socioculturelle et scientifique ;  
 – Un Pôle « animations locales » organisées en partenariat avec les acteurs territoriaux.

Concrètement Thau agglomération a demandé à la Fédération régionale des MJC de travailler à cette proposition de création sur l'Île de Thau. Une MJC existe déjà à Marseillan. La réalisation de ce projet à Sète pourra en fédérer d'autres pour un meilleur maillage du territoire. Thau agglomération va ensuite étudier la même faisabilité à Frontignan. ■

### INTERVIEW

> **Christophe Durand, Vice-président délégué à la politique culturelle, Maire de Mireval**



**Quels sont les critères qui ont été retenus par Thau agglomération pour l'implantation de la nouvelle médiathèque à cet endroit ?**

Il fallait répondre à de nouveaux besoins en matière d'offre et de démographie. La bibliothèque du centre-ville de Frontignan était saturée : superficie insuffisante, manque de diversité des documents

et supports limités. En choisissant de situer le nouvel édifice plus à l'Est de l'agglomération au cœur d'un nouveau quartier urbain de 500 logements, et près des lignes de transports en commun, gares SNCF et bus, nous avons voulu mettre à disposition des communes de Vic-la-Gardirole, Gigean, Mireval et Frontignan non seulement un nouveau service de proximité, mais aussi une nouvelle offre culturelle tout public de qualité, plus riche et plus large.

**Quel sera le rôle de cette nouvelle médiathèque ?**

Ce service public fonctionnera en réseau avec les autres médiathèques. L'utilisateur pourra retirer un document dans une des 3 médiathèques de Thau agglomération et le déposer dans une autre. Les tarifs d'abonnements

seront harmonisés et attractifs. Les associations du territoire pourront y organiser des ateliers divers et variés comme des ateliers petite enfance, découvertes, d'initiation, ateliers de lecture... Il y aura des conférences et des débats à thèmes dans le nouvel auditorium ainsi que des projets pédagogiques mis en place par les écoles de Vic-la-Gardirole, Mireval, Frontignan, voire même Gigean. Cette nouvelle médiathèque porte le nom d'un philosophe et moraliste de la Renaissance, connu pour son scepticisme, sa libre pensée, son horreur des dogmes, qu'ils soient religieux ou idéologiques. Les valeurs de libre pensée et de tolérance ont été mises à mal en ce début d'année. C'est le moment de se les rappeler et de les rappeler dans l'espace public.

Les nouveaux Thermes de Balaruc-les-Bains viennent d'ouvrir leurs portes. Pour la 1<sup>re</sup> station thermale de France, c'est une véritable révolution qui est en marche. Dédiée au thermalisme moderne, cette nouvelle structure répond aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

# Une nouvelle ère pour le thermalisme



C'est l'un des plus gros projets et des plus complexes réalisés ces dernières années dans la région

**R**ecconnue pour les bienfaits de son eau thermale depuis l'antiquité, la station thermale et climatique de Balaruc-les-Bains accueille chaque année plus de 46 000 curistes médicalisés. Aujourd'hui, les établissements thermaux Athéna et Hespérides ferment leurs portes pour laisser place au nouveau centre, les Thermes de Balaruc-les-Bains. Ce nouvel établissement, qui peut accueillir jusqu'à 4 200 curistes par jour, s'inscrit dans les perspectives de la médecine thermale du XXI<sup>e</sup> siècle et de son évolution en matière de soins.

## Une situation exceptionnelle pour une réalisation d'exception

L'architecte montpelliérain, Marc Galligani, qui a imaginé l'établissement, s'est inspiré de l'univers maritime qui est, avec les sources thermales naturelles, le signe distinctif de la ville. Implanté au bord de la lagune de Thau sur la presqu'île de Balaruc-les-Bains, le bâtiment adopte à l'extérieur la silhouette élégante d'un bateau ancré sur le bord de la lagune. La partie supérieure couverte d'une céramique blanche, présente des courbes et des obliques évoquant celles d'une coque de navire et des ouvertures arrondies qui rappellent les paquebots de croisières. Les terrasses du dernier étage sont protégées par 460 m<sup>2</sup> de velums, avec des passerelles et des rideaux d'élingues comme autant de mâts et de voiles. À l'intérieur, les espaces comprennent les bassins, les salles d'attente, les salles de repos et les circulations principales

ont une vue imprenable sur l'étang et le mont Saint-Clair. Cinq bassins de soins collectifs en rhumatologie et phlébologie, dont une piscine libre, 5 étages dont un niveau entier de 4 500 m<sup>2</sup> consacré au fonctionnement technique, 350 cabines de soins, des secteurs de soins d'hydrothérapie indépendants dont 4 dédiés à l'application des boues thermales qui ont fait la réputation de la station, un espace santé de 400 m<sup>2</sup> réservé à l'éducation thérapeutique et à la promotion de la santé, sont répartis sur les 16 800 m<sup>2</sup> de l'ensemble.

14 500 m<sup>3</sup> de béton, soit 36 250 tonnes (le poids de 3 tours Eiffel) et 1 150 tonnes d'aciers ont été utilisés pour la construction de ce «navire amiral». C'est l'un des plus gros projets et des plus complexes réalisés ces dernières années dans la région et une fabuleuse aventure de 4 ans qui a mobilisé plus de 60 personnes en phase de conception et 300 en phase de réalisation.

## Des thermes à la pointe de la technologie

Les nouveaux thermes accueilleront les curistes dans un environnement adapté aux nouvelles exigences et aux nouveaux défis de la santé. Un projet ambitieux et une véritable mutation technologique avec évolution des équipements de soins, renforcement de la sécurité sanitaire et du confort d'accueil.

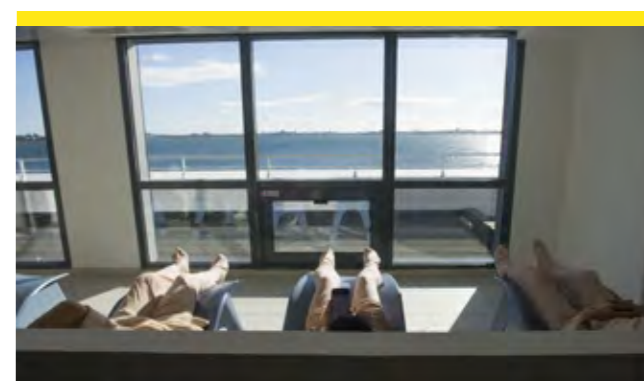
Unique en France, un nouveau procédé d'application de boue thermale a été spécialement breveté pour les Thermes de Balaruc-les-Bains. C'est un lit de soin destiné à recevoir le curiste. La boue est diffusée directement sur

les parties à traiter en fonction de la prescription médicale. Cette technique innovante permet d'injecter un volume plus important d'eau thermale dans l'argile et accroît l'efficacité thérapeutique de l'application en associant la richesse des oligo-éléments aux bienfaits d'une chaleur constante (42°C). Elle facilite en outre grandement le travail du soignant.

Autre innovation : le couloir de marche. Spécialement conçu, en association avec des médecins spécialisés en phlébologie et des kinésithérapeutes spécialisés en lymphologie, cette technique permet au malade d'évoluer à contre-courant sur un tapis de fines bulles d'air et d'améliorer le retour veineux de ses membres inférieurs. Des massages décontractants sont intégrés à ce nouveau soin grâce à des jets d'eau latéraux. L'équilibre du sujet peut être également travaillé à partir d'une inclinaison du sol sur galets ou carrelage en fonction des pathologies. Enfin une zone «eau fraîche» antalgique permet une action vasomotrice stimulante sur les cellules musculaires des parois veineuses. Chaque curiste peut accéder selon ses besoins aux différents ateliers du nouveau couloir de marche.

Quant aux soins traditionnels en baignoires individuelles d'hydromassages et d'aérobains, ils sont aussi des dernières technologies. Chaque baignoire est équipée de 152 buses de massages réparties sur l'ensemble du corps et des zones à traiter, pour une efficacité thérapeutique optimale et personnalisée.

Le thermalisme moderne, c'est aussi une autre façon de concevoir la santé. Une façon qui vise à donner aux indi-



## Le nouvel établissement thermal en chiffres

- > **60 M€**, c'est le coût du nouvel établissement thermal, financé à 50 % par Thau agglo, la région, le CG 34 et l'État, et le reste par la ville de Balaruc-les-Bains.
- > Statut : SPLE société publique locale d'exploitation, SCE anonyme à capitaux publics
- > **1<sup>er</sup>** employeur privé du bassin de Thau
- > **400** collaborateurs
- > Capacité : **4 200** curistes/jour.
- > Objectif 2015 : **47 800** curistes attendus sur l'année (du 2 mars au 12 décembre)

## Le thermalisme joue un rôle primordial dans l'économie du territoire

vidus la maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens pour l'améliorer. La cure est un moment privilégié pour éduquer les patients aux bons comportements et les aider à se prendre en charge sur la durée : salles de conférence, cabinets de consultation sont à disposition des curistes et des professionnels.

### Un impact économique et social très bénéfique

Au-delà de son utilité médicale et sociale, le thermalisme joue un rôle primordial dans l'économie du territoire. Il représente 904 000 nuitées, ainsi que 27,4 M€, dont 6,2 M€ vont dans les restaurants et 7,2 M€ dans les commerces alimentaires. Le thermalisme et les activités annexes génèrent 2,6 M€ de recettes fiscales au niveau de la commune et de l'agglomération. ■



### Retour sur l'inauguration

Ce 19 février, l'inauguration des nouveaux Thermes de Balaruc-les-Bains scellaient l'achèvement de 4 ans de travaux d'un montant de 60 M€. Le président de la Communauté d'agglomération François Commeinhes était aux côtés du maire de Balaruc-les-Bains, Gérard Canovas, afin de souligner l'importance pour le territoire d'être doté d'un tel équipement. En terme d'emplois ce sont 383 personnes qui travaillent aux Thermes. Et près de 700 personnes vivent grâce à l'activité de ce qui est aujourd'hui la plus belle et la plus importante station thermale de France. La Communauté d'agglomération du bassin de Thau ne pouvait qu'être un des principaux partenaires publics de ce projet. Elle a participé à hauteur de 10 M€ à cet investissement.

### INTERVIEW

> Gérard Canovas, Vice Président de Thau agglo délégué à l'habitat, la politique de la Ville et la cohésion sociale Maire de Balaruc-les-Bains



#### Pourquoi cet investissement maintenant ?

C'était impératif. Les thermes Athéna datent de 45 ans et les Hespérides ont 27 ans. L'investissement était une nécessité sous peine de voir chuter l'attractivité de la station. Le projet est très ambitieux. Il vise à attirer et à satisfaire une clientèle plus importante et plus largement de participer au développement économique et social de Balaruc-les-Bains, et du bassin d'emploi autour de l'étang de Thau.

#### Quels sont les bénéfices attendus ?

Pas d'investissement, c'est pas de croissance et pas d'emploi. Les boutiques et le laboratoire Thermaliv, le spa thermal O'Balía, la nouvelle blanchisserie et maintenant les nouveaux thermes dynamisent l'emploi. Nous sommes aujourd'hui le premier employeur privé du bassin de Thau. On est sur une diversification du thermalisme qui cible le médical mais aussi la cosmétique, le bien-être,

la prévention et la remise en forme des sportifs de haut niveau. Les cures libres sont également en développement.

Depuis le 31 décembre 2014, nous sommes devenus la 1ère station thermale de France devant celle de Dax, avec 708 curistes en plus. Avant la construction des nouveaux thermes, nous étions déjà en pleine croissance. Une récente enquête diligentée par Thau agglo faisait état de plus de 10 000 curistes supplémentaires en 7 ans. Il faut savoir que pour un curiste, ce sont deux personnes qui viennent à Balaruc-les-Bains. Fin janvier, nous avons enregistré 42 619 réservations pour des cures contre 34 330 en 2014 à la même époque. Soit 24,15% d'augmentation. Les retombées économiques indirectes sont énormes pour le commerce et le tourisme des villes et villages du bassin de Thau et de la région.

#### Qu'est-ce qui a évolué ?

On quitte une 2 CV pour prendre les commandes d'une Ferrari. Le process pour l'application des boues a totalement changé. Les salariés travaillent dans de meilleures conditions de confort. L'accueil, l'esthétique et la fonctionnalité du bâtiment, l'environnement,

tout a été perfectionné. Toutes les normes environnementales ont été respectées. Ça passe par les économies d'énergie avec le recyclage de la chaleur des eaux thermales pour le chauffage. Mais on va plus loin : on est en train de créer une unité de traitement des eaux et des boues thermales (UTEb).

#### Et côté gestion ?

La ville de Balaruc-les-Bains est propriétaire de tous les bâtiments et du réseau d'eaux thermales. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, elle en a confié l'exploitation à une délégation de service public (DSP), une SPL société publique locale d'exploitation qui paie une redevance à une SCE anonyme à capitaux publics. 85% reviennent à la commune, 14% à Thau agglo et 1% au Département. Ce montage a été possible grâce à la loi de mai 2010. C'était l'outil qu'il nous fallait pour une gestion pointue mais aussi pour accorder un meilleur statut aux salariés. C'est un grand progrès par rapport au système de la régie municipale. C'était le percepteur et donc l'État qui encaissait les recettes. Aujourd'hui, les thermes fonctionnent comme une société privée. Sur les 28 M€ de chiffre d'affaires annuel, on connaît les bénéfices. On peut les affecter localement. Cette ressource n'existait pas auparavant.



## Hippocampe

SÈTE

Exposition jusqu'au 17 avril 2015

Espace Paul-Boyé, 45 quai de Bosc à Sète

EN IMAGES

ÉCONOMIE

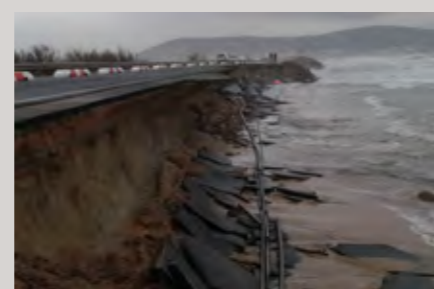


## Lido de Sète, fin des travaux !

Sept ans de travaux auront été nécessaires pour mener à terme le colossal chantier de réhabilitation du Lido de Sète à Marseillan. Du déplacement de la route littorale jusqu'au tout dernier rechargement en sable, la plus grande opération de sauvegarde en Méditerranée (55 M€), portée par Thau agglo, vient de s'achever, restituant aujourd'hui aux habitants du territoire un espace naturel unique, protégé et durable.

Quatre phases se sont ainsi succédées depuis 2007. Engagés à l'automne de cette année-là, les premiers travaux ont permis d'aménager les premiers tronçons de la nouvelle route qui longe aujourd'hui la voie ferrée, allant de la sortie de la ville de Sète au camping du Castellans. C'est pendant cette première phase qu'un nouvel axe routier est construit, raccordé à l'ancienne route pour une mise en service dès l'été 2008. Pendant la deuxième phase, d'octobre 2008 à juin 2009, l'ancienne route littorale est démolie, le cordon dunaire reconstitué, les ganivelles, véritables « pièges à sable », installées sur la plage. Une voie verte est également aménagée (piste cyclable et promenade piétonne), des espaces sanitaires installés (wc, douches, lavabos, etc.) et la plage élargie. La 3<sup>e</sup> phase (de 2009 à fin 2010) permet d'achever l'aménagement de la nouvelle route (portion centrale comprise entre les Trois Dignes et le camping du Castellans), de démolir complètement l'ancienne route

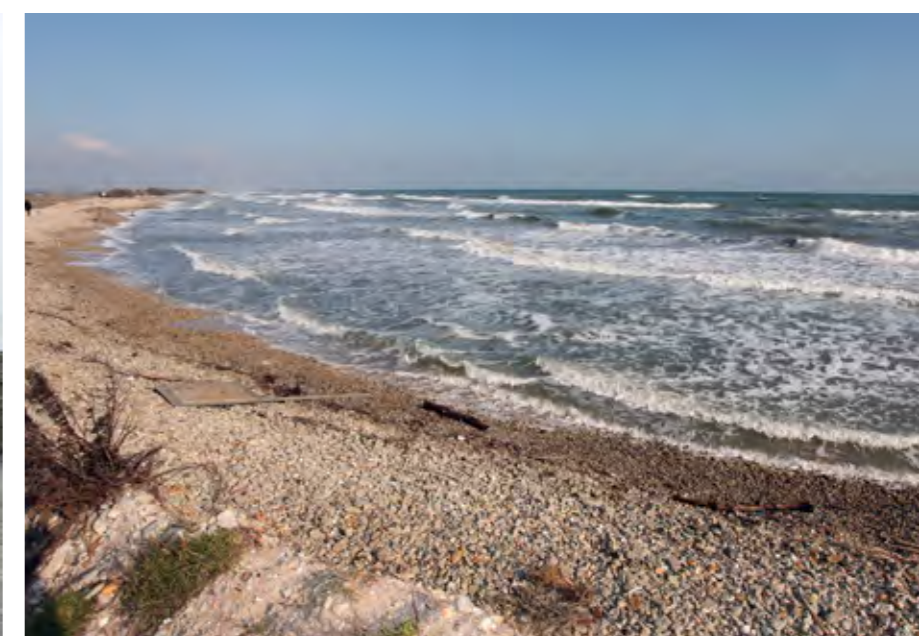
et de procéder à des travaux de rechargement en sable de la plage (apport de 600 000 M€). Cette phase verra également l'installation de systèmes atténuateurs de houle en mer (géotubes sous-marins positionnés à 350 m du rivage) et de drains sous le sable (système Eco-plage) permettant d'assécher la plage. Quatrième et dernière phase (2011 à fin 2014) : la phase dite maritime, avec l'installation de caméras de surveillance (sur des mâts de 20 m de haut) servant au BRGM pour effectuer des relevés réguliers et suivre ainsi l'évolution du trait de côte. Ainsi sont mis à l'épreuve les deux procédés de protection (géotubes et drains) récemment installés afin de fixer le trait de côte. La toute dernière ligne droite de cette complète réhabilitation du lido de Sète à Marseillan est le rechargement de 350 000 m<sup>3</sup> de sable sur 2 200 m, qui vient de s'achever à la fin du mois de janvier 2015. Thau agglo, maître d'œuvre, a réussi cet ambitieux projet, associant à la fois la réalisation de nouvelles infrastructures (déplacement de la route, création de zones de stationnement, piste cyclable), des mesures de protection du littoral (nouveau profilage et élargissement de la plage) et une mise en valeur des espaces naturels et des activités économiques (tourisme, viticulture, conchyliculture, petits métiers). Et tout un chacun peut aujourd'hui profiter d'une plage naturelle de 70 mètres, d'accès au bord de mer durables et sécurisés, et d'un espace de promenade illimité dans un décor naturel unique. ■



En 1982, une terrible tempête avait détruit la plage du lido de Sète à Marseillan ainsi que tous les restaurants de plage construits en dur (photo de gauche) quelques décennies auparavant.



Aujourd'hui, la route littorale a été reculée près de la voie ferrée, la plage élargie et renforcée, des ganivelles retenant le sable installées, des parkings aménagés...



Le lido avant les travaux

## Une nouvelle jeunesse pour le lido de Frontignan

À peine les travaux de rechargement en sable du Lido de Sète à Marseillan terminés, Thau agglo s'est attaqué à ceux du Lido de Frontignan. Cette première tranche de travaux (8,4 M€) qui a démarré en octobre 2014 se poursuit jusqu'à fin mars. Ce sont près de 200 000 mètres cubes de sable qui seront amenés au niveau du secteur des Aresquiers et de la Dent Creuse. Parallèlement, le chantier terrestre avance du côté du secteur Est du port de pêche, où les cinq premiers épis bénéficient d'une restauration qui va permettre d'améliorer la tenue du sable sur la plage. L'objectif de cette opération, qui se déroule en deux phases, est d'offrir à tous une plage durable, (qui sera élargie d'une vingtaine de mètres) avec un cordon dunaire reconstitué, de protéger la zone urbanisée, la RD 60 et la piste cyclable, ainsi que de préserver les milieux naturels. Avec ce projet ambitieux de 16,5 M€, qui fait suite à l'opération de sauvegarde du Lido de Sète à Marseillan (55 M€), Thau agglo s'engage plus que jamais pour la protection de ses espaces littoraux. ■

# Les infos des Communes

THAU

## « Nager » avec les hippocampes à l'espace Boyé



SÈTE

L'espace Boyé accueille jusqu'au 17 avril, une exposition originale, *Hippocampe*. Organisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du bassin de Thau (CPIE) avec le soutien de Thau agglo, cet événement inédit en Europe et en France a pour objectif de faire connaître l'hippocampe au grand public et de valoriser son milieu de vie. *Hippocampe* s'appuie sur 7 années de travail effectuées dans le cadre du projet Hippo-THAU, 1<sup>re</sup> étude sur les hippocampes en France. Plus de 30 000 m<sup>2</sup> de la lagune ont été minutieusement explorés pour apporter des résultats insoupçonnés. Placée sous la direction scientifique de Patrick Louisy, docteur en océanologie, ichtyologue et photographe sous-marin, l'exposition est constituée de volumes interactifs pour privilégier échange et approche ludique, et des visuels imprimés qui serviront de supports d'informations. Rendez-vous à l'espace Boyé, 45 quai de Bosc, à Sète, tous les jours (sauf le mardi) de 9 h 30 à 18 h.

Entrée 3 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.



GIGEAN

## « Les TAP, les enfants donnent l'exemple »

Les élèves de l'école Haroun Tazieff de Gigean, dans le cadre des ateliers « Temps d'Activités Périscolaire » (TAP) ont créé une « vitrine de Noël » sur le thème du recyclage. Un travail très réussi qui a été dévoilé par les enfants eux même après de nombreuses heures de préparation. On pouvait donc admirer un sapin en capsules ou encore en boîte d'œufs. Un bonhomme de neige, des peluches

mises en scène et d'autres décorations toutes plus surprenantes les unes que les autres. Les enfants ont donc donné l'exemple, en cette période de fêtes, pour nous rappeler que nous pouvons tous être des acteurs du recyclage.



Thau agglo magazine ouvre ses pages aux 8 communes qui la composent, afin de porter à la connaissance du lecteur, des informations concernant d'autres communes que celle dans laquelle il habite. Voici donc une nouvelle rubrique dédiée aux « infos des communes »...

## La Ville mobilise pour le logement social



FRONTIGNAN

Les travaux de construction sont lancés pour la création de 149 logements sociaux supplémentaires à Frontignan, en 2015. La Ville, qui fait de l'augmentation de son parc de logements sociaux l'une de ses principales priorités d'intervention, se mobilise avec Thau agglo et les bailleurs sociaux pour la création de 149 logements supplémentaires en 2015. Ainsi, les travaux sont déjà lancés pour la construction de 84 logements réalisés dans le cadre de conventions passées avec les bailleurs publics Promologis, pour la construction de 65 appartements aux Jardins de la Gardiole (route de Montpellier), et Un toit pour tous, pour celle de 29 logements à la résidence La Peyrade (avenue Célestin-Arnaud). 55 appartements vont aussi être construits au Clos Saint-Antoine, avenue du Maréchal-Juin, avec l'Agence départementale de la solidarité en pied d'immeuble.



MARSEILLAN

## Silence, on tourne !

Le tournage *Le secret d'Elise*, un nouveau téléfilm produit par TF1, s'est déroulé durant cet hiver sur Marseillan et ses alentours. La série réalisée par Alexandre Laurent bénéficie d'un beau casting : Benabar, Hélène De Fougerolles, Valérie Kaprisky, Armelle Deutsch, Stéphane Freiss, Lucie Lucas, Sophie Mounicot, Bruno Salomone, Jacques Perrin, ainsi que de nombreux figurants locaux. Dates de diffusion à venir.



VIC-LA-GARDIOLE

## La Maison des services

La Maison des services de Vic-la-Gardiole est opérationnelle depuis fin décembre 2014. Après l'école de musique, c'est la Joujouthèque, le C.C.A.S., les assistantes sociales, la mission locale d'insertion et l'office de tourisme qui y sont maintenant installés.



BALARUC-LES-BAINS

## Les thermes de Balaruc-les-Bains inaugurés

Quelques jours avant l'ouverture des thermes pour la saison 2015, les nouvelles installations thermales balarucoises ont été inaugurées en présence de l'ensemble des collectivités territoriales partenaires du projet de construction. Cette inauguration a été suivie de trois journées de portes ouvertes au cours desquelles les Balarucois, mais également de nombreux habitants du bassin de Thau ont pu découvrir le bâtiment, ainsi que l'exposition « Mémoire des thermes », une approche ethno-photographique ». Celle-ci est le fruit de l'étude ethno-photographique menée par Agnès Jeanjean, ethnologue, et la photographe Sylvie Goussopoulos. Cette exposition met en valeur l'activité et les savoir-faire thermaux. Elle est visible jusqu'au 12 décembre 2015. Dans le hall des Thermes de Balaruc-les-Bains (1 rue du mont Saint-Clair).



## Chantier Marseillan-plage : Le Promenoir



MARSEILLAN

Le réaménagement du Promenoir situé le long de la plage au bout de l'avenue de la Méditerranée se poursuit. L'achèvement des travaux est prévu à la fin du mois d'avril. L'objectif de ce chantier est multiple : améliorer l'accueil, l'accessibilité et la sécurité du public, valoriser les lieux par des ambiances paysagères intégrées. Les circulations seront réorganisées permettant ainsi une cohabitation facile entre cycles et piétons. La promenade sera revalorisée avec des « balcons, esplanades » face à la mer. Un nouveau réseau d'éclairage sera mis en place ainsi qu'un mobilier urbain design dans la continuité de celui de l'avenue de la Méditerranée.



## Médailles concours général Salon de l'Agriculture 2015

Belle moisson de médailles pour les producteurs marseillanais. Huit médailles pour les caves Richemer : trois médailles d'or et cinq médailles d'argent. Les huitres marseillanaises ont, elles aussi, récolté un joli palmarès, avec une médaille d'Or pour l'établissement de Laurent Arcella ; ainsi que pour l'établissement « Occi Marée » de la famille Cucurullo une médaille d'or et une médaille d'argent.





## Le préfet de Région sensibilisé à la politique de l'habitat menée à Sète

Après sa rencontre avec Myriam El Khomri, secrétaire d'État en charge de la politique de la ville, pour évoquer les projets de redynamisation urbaine de la ville de Sète, le sénateur-maire François Commeinhes, Président de l'agglo, a reçu le jeudi 22 janvier, Pierre de Bousquet, préfet de Région, sur le même sujet. Cette visite a débuté par une réunion à la Maison de l'Habitat, en présence d'Émile Anfosso, adjoint au Maire et directeur de l'OPH, vice-président de l'agglo, et de l'ensemble des acteurs des projets qui ont exposé leurs objectifs. La ville, qui a déjà injecté 4,5 M€ dans l'île Sud, va poursuivre la réhabilitation de ce quartier via un projet urbain bénéficiant de l'aide de l'OPAH et du Programme de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PRQAD). Le quartier de l'île de Thau s'inscrit au cœur d'un projet urbain destiné à désenclaver sa partie Nord (dans le cadre du programme ANRU 2). La création d'une voie de déviation à l'Est avec restructuration du boulevard Guynemer et la rénovation du centre commercial, dont les conditions de fonctionnement et les offres de services se sont détériorées depuis plusieurs années, sont à l'ordre du jour. Un projet de MJC, qui s'installerait à la Passerelle, est également à l'étude. Après cette présentation, le sénateur-maire a guidé son hôte à l'occasion d'une visite de terrain. Le haut fonctionnaire a pu se rendre compte sur place des actions menées en faveur de l'habitat et de la rénovation urbaine et apprécier les perspectives sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville, plus spécifiquement en centre-ville et à l'île de Thau.



## La Scène Nationale de Sète se déplace à Gigean



GIGEAN

C'est dans le cadre d'un partenariat culturel entre la Scène Nationale de Sète, le Département et la commune de Gigean qu'a été proposé un spectacle pour adultes et adolescents, le 26/11 à la salle Polyculturelle de Gigean. La compagnie Humani Théâtre est venue interpréter un texte de Xavier Durringer : *Une petite entaille*. Le public hétéroclite, composé de Gigeannais et habitants du territoire, a pu échanger avec les comédiens, à l'issue du spectacle, autour des thèmes proposés, questionnant les fondements même de la nature humaine et son environnement. C'est le 27 mars à 20h30, que le prochain rendez-vous est fixé : *Ni une ni deux*, comédie burlesque mise en scène par Jacques Allaire. Texte qui rappelle les jongleries verbales du théâtre de l'absurde de Samuel Beckett.



## Balaruc-les-Bains, première station thermale de France



BALARUC-LES-BAINS

L'établissement thermal de Balaruc-les-Bains connaît un développement de sa fréquentation sans précédent depuis 7 saisons maintenant, passant de 37135 curistes en 2008 à 46208 patients soignés en 2014. Soit une progression de la fréquentation de plus de 24%. Un résultat 2014 qui permet à Balaruc-les-Bains de devenir pour la première fois, la première station thermale de France, devant Dax. Le 2 mars, la saison thermale 2005 démarre dans les nouvelles installations. Dans un environnement exceptionnel, innovant, évolutif, et adapté aux nouvelles exigences et aux nouveaux défis de la santé, les nouveaux Thermes regroupent sur 16000 m<sup>2</sup>, cinq bassins de soins collectifs en rhumatologie et phlébologie, des secteurs de soins d'hydrothérapie indépendants dont 4 dédiés à l'application de boue thermale, soin réputé de la station thermale. Le nouveau bâtiment est également doté d'un espace santé dédié à l'éducation thérapeutique et à la promotion de la santé.



## Agenda 21 Vicois



VIC-LA-GARDIOLE

Après avoir établi un pré-diagnostic, puis un diagnostic des différentes actions déjà engagées sur la commune et pouvant entrer dans ce cadre, la mairie a décidé de passer début 2015 à l'étape de la concertation publique, et de se faire accompagner par les animateurs du C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du bassin de Thau. Cette étape importante débouchera sur l'élaboration d'un plan d'actions et finalisera l'Agenda 21 communal, qui sera alors validé par l'équipe municipale. Le budget prévu pour cet accompagnement est de 10350 €. Une subvention de 5175 € vient d'être octroyée par la D.R.E.A.L. (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement).

## La rue Anatole-France fait peau neuve



FRONTIGNAN

Lundi 9 février, les travaux de rénovation complète de la rue Anatole-France, prévus pour une durée de 6 mois, ont débuté, après 5 réunions de concertation organisées par la Ville avec les riverains et les commerçants. Chaussée entièrement refaite, trottoirs élargis, passage piéton supplémentaire, stationnement plus fonctionnel, mobilier urbain moderne, conteneur enterré, mais aussi reprise complète du pluvial, renforcement des réseaux d'assainissement comme de l'eau potable et suppression des réseaux aériens, désormais enterrés, vont rendre plus attractive et plus accessible à tous les usagers cette artère très fréquentée, puisqu'elle se situe dans le périmètre commercial du cœur de ville et qu'elle dessert le plus grand groupe scolaire de la commune, ainsi que 14 équipements publics situés dans son environnement immédiat. Portée par un budget de 840000 €, cette opération, financée à près de 50% par le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), est le fruit de la concertation avec les habitants et les commerçants qui l'ont approuvée.



MIREVAL

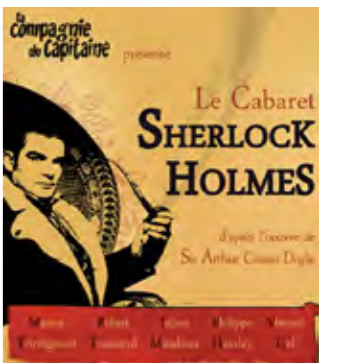


## Le CCLM vous donne rendez-vous !

2015 sera un bon crû pour la culture à Mireval ! Depuis octobre et jusqu'en juin, le Centre Culturel Léo Malet propose une programmation variée avec de grands artistes et de très beaux spectacles, tous familiaux ! Des plaisirs à partager en famille, deux à trois fois par mois. Thomas Dutronc est venu nous rendre visite ce 23 janvier 2015 dans une salle comble et émerveillée. Cet artiste généreux et sympathique, prodige de la guitare, a attiré de nombreux Sétois et Montpelliérains qui ont ainsi découvert le CCLM avec grand enthousiasme.

> **Une programmation éclectique** / Ces rendez-vous mensuels « soirée impro » rencontrent également un franc succès : les familles sont de plus en plus nombreuses à venir, et même en semaine, les sorties sont de mises ! Prochain rendez-vous le 27 mars.

Et puis, le théâtre va se parer de son beau rideau rouge, puisque nous accueillons 4 spectacles à ne pas manquer ! D'abord *La mégère apprivoisée* de Shakespeare, le 20 février, une comédie merveilleusement mise en scène par Mehdi Benabdellouhab. Vous y entendrez des drôleries, vous y verrez des masques, des jeux d'acteurs de grand talent, le tout accompagné par un musicien-génie percussionniste. Ensuite, le 17 mars, c'est la Scène Nationale qui nous fera l'honneur de nous proposer *Ni une ni deux*, un spectacle burlesque d'Eugène Ionesco, mis en scène et joué entre autres par Jacques Allaire, artiste qui, intervenant à l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier, a trouvé une grande place dans le Cœur des Héraultais. Puis le 23 avril, nous recevons la pièce primée de deux Molières en 2014 pour son auteur et sa mise en scène : *Le porteur d'histoire* d'Alexis Michalik. Cette pièce est un monument, un labyrinthe chronologique dans lequel le spectateur est littéralement happé. Enfin, le 22 mai c'est Sherlock Holmes en personne qui viendra nous régaler de ses enquêtes et de son cabaret, avec la Compagnie du Capitaine. Autres pépites inmanquables au CCLM : notre star régionale Daniel Villanova et nos soirées guinguette-jazz à table, généreusement agrémentées de tapas et de boissons pour les amoureux de musique. Les 6 mars et 3 avril, place respectivement au Brésil et au jazz hip-hop !



> **Des soirées de découverte et de partage** / La buvette du CCLM sera ouverte tous les soirs de spectacle et certains camions de cuisine mobile et stands de nos artisans régionaux proposeront aux spectateurs des dégustations d'huîtres, de tielles ou de vin chaud, ainsi que des spécialités bio... De quoi anticiper ou prolonger ces inoubliables soirées de découverte et de partage !

Alors, donnons nous vite rendez-vous, et comme l'écrit et le dit si bien Régis Kémorvant, reçu fin septembre sur notre scène dans *Viens voir !* : « Public, (...) laisse-toi divertir (...), viens voir vite avant demain ! Ne laisse pas l'art avoir une fin (...) Ne viens pas regarder, viens entendre et viens voir ! »

# Au théâtre Molière

## Musique

### Le Trio Joubran (Palestine)

Un trio au sommet de son art  
Mercredi 1<sup>er</sup> avril, à 20 h 30



## Théâtre

### Le Monologue de la femme gelée

L'urgence de dire  
> Les 7, 8 et 9 avril, à 20 h 30



## Musique

### Pierre Coulon Cerisier Quartet

Du jazz tout en émotion, mélodie et expressivité  
> Les 28, 29 et 30 avril, à 20 h 30



## Danse

### What the Body Does Not Remember

Un grand moment de l'histoire de la danse contemporaine  
> Les 5 et 6 mai, à 20 h 30

## Théâtre

### Le Faiseur

Une farce brûlante d'actualité  
Les 12 et 13 mai, à 20 h 30



## Théâtre

### Quelque part au cœur de la forêt : la Belle et la Bête

Deux êtres que tout éloigne. Ce spectacle est également proposé en séances scolaires pour les enfants des écoles de Thau agglo.  
> Le 20 mai, à 19 h



## Cirque

### La Querresse de Ménétreux

Une comédie humaine et foudroyante  
> À La Crique de l'Angle à Balaruc-le-Vieux, les 28, 29 et 30 mai à 21 h 15



## Lyrique

### Andalousie

Rythme, couleur, grâce, humour et émotions  
> Le 31 mai, à 15 h



Contact et réservations  
au 04 67 74 66 97  
Billetterie dans le hall du  
Théâtre Molière, du mardi au  
samedi, de 13 h à 18 h  
Toutes les infos sur  
[www.theatredesete.com](http://www.theatredesete.com)

# Dans les médiathèques

## Le rythme et les mots

La troupe du « rythme et des mots », action menée dans le dispositif *La caravane des 10 mots*, vous invite à découvrir leurs créations musicales et poétiques  
> Mercredi 8 avril à 16 h 30, Médiathèque Malraux

## Le coin jeunesse

### Les rendez-vous mensuels

• *Van Gogh*  
Mais comment ce peintre, dont on dit qu'il est fou, arrive-t-il à mettre autant de lumière dans ses tableaux ? Jouons nous aussi à voir la vie en petites touches : A vos pinceaux, à vos palettes ! Illuminons nos œuvres de mille nuances !  
> Samedi 4 avril, de 14 h 30 à 16 h, Médiathèque Malraux Pour les 8/12 ans.

## À votre portée

Ateliers musicaux autour du chant et de la voix pour favoriser l'épanouissement de l'enfant, stimuler sa créativité à l'aide de comptines, jeux vocaux...  
• *À l'écoute des sons*  
Pour les 5/9 ans.  
> Samedi 18 avril de 14 h 30 à 15 h 30, sur réservation, Médiathèque Malraux  
• *Le Ukulélé* Pour les 6/10 ans.  
> Samedi 25 avril



## Le dompteur des sonimaux

Spectacle tout public à partir de 4 ans par Cheese cake C<sup>ie</sup>. Dans son flamboyant costume de dompteur de fauves, Tony vient nous présenter son légendaire numéro de dressage de Sonimaux. Ces drôles de bêtes, invisibles et bavardes, ont le goût du rire et une grande soif de liberté.  
> Samedi 11 avril, à 15 h



## Jeux de société

### Et pendant les vacances...

Ateliers de découverte de jeux de société pour les enfants de 4 à 17 ans avec la « Compagnie des jeux ».  
> Les 15, 17 et 21 avril, de 14 h 30 à 17 h 30, Médiathèque Malraux



## Les rendez-vous hebdomadaires

Hors vacances scolaires – Entrée libre

## Des mots et des images

Les histoires du mardi  
Pour les 3/6 ans. En alternance lectures d'albums ou projections de courts métrages d'animation.  
> Le mardi de 17 h 15 à 17 h 45, Médiathèque Mitterrand

## Matinée des bébés

L'espace Jeunesse se transforme en zone d'exploration et de découvertes pour les tout-petits (0/3 ans), leurs parents et les nounous... jeux, jouets, livres et histoires... Entrée libre.  
> Les lundis de 9 h à 12 h, Médiathèque Malraux  
> Les mercredis de 9 h à 12 h, Médiathèque Mitterrand



• Une fois par mois, la matinée des bébés accueille un atelier de 10 h à 11 h 30 à la médiathèque Malraux : Atelier jeux en partenariat avec l'Île aux Jeux. L'équipe de la Ludothèque vous propose des jouets d'éveil pour les bébés, des petits jeux de construction et d'imitation à partir de 18 mois et une découverte de premiers jeux de société à partir de 2 ans.  
> Lundi 27 avril, de 10 h à 12 h

## Pause-jeux de thau agglo

Stratégie, hasard, bluff, action-aventure... laissez-vous prendre aux jeux ! Les médiathèques accueillent petits et grands pour découvrir les meilleurs jeux de société et jeux vidéo du moment mais également jouer avec les grands classiques.

Calendrier et horaires détaillés dans les médiathèques ou sur le site des médiathèques.  
> Médiathèque Mitterrand  
En alternance jeux de société et jeux vidéo, à partir de 6 ans, sur réservation.  
Tous les mercredis, de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 45 à 17 h 15  
> Médiathèque Malraux, en partenariat avec l'Île aux Jeux (Ville de Sète), tous les mercredis, de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires)  
> Médiathèque Montaigne : programme à venir.



## Presse en ligne

Accessible sur tablettes numériques dans les médiathèques Mitterrand, Malraux et Montaigne. Ce sont près de 600 titres de magazines hebdomadaires et mensuels couvrant l'actualité, la presse culturelle, féminine, masculine et de loisirs... Nouveauté : Midi Libre numérique également accessible.



## Multimédia

Ateliers de formation aux usages de l'informatique et du multimédia. Ces ateliers réguliers sont gratuits sur présentation de la carte d'abonné. Le programme mensuel de ces ateliers est disponible dans les médiathèques et en ligne sur : <http://mediatheques.thau-agglo.fr> rubrique Ateliers Informatiques.

## Thau numérique

Une assistance individuelle réservée aux abonnés, accessible sur rendez-vous dans les médiathèques Mitterrand et Malraux :  
• Pour répondre à une question informatique (internet, photos, sons, vidéos...)  
• Pour découvrir les services numériques : consulter le catalogue, gérer son compte, réserver et prolonger des documents, s'inscrire et utiliser les services en ligne.





# zoom sur L'oursinade

13 et 14 mars 2015



Ouverture des oursins par les producteurs



On se presse au comptoir pour venir les déguster...

Joie et bonne humeur avec la fanfare Bacchus Delirium.



François Commeinhes, Président de Thau agglomération et Sénateur-Maire est allé à la rencontre de tous les exposants.



Inauguration officielle par M. Commeinhes, en présence d'Yves Michel, vice-président de l'agglomération délégué au Tourisme, M. de Rinaldo, vice-président délégué aux Finances, Magali Ferrier, vice-présidente déléguée au Sport et Norbert Chaplin, vice-président délégué aux Transports.



Distribution de sacs porte-verre pour tous.

Intronisation de Magali Ferrier, vice-présidente de l'agglomération déléguée au Sport et Christophe Durand, vice-président de l'agglomération délégué à la Culture, par la Confrérie des Mille et une pattes et la Commanderie des Torsades de Frontignan.



Les tielles, les huîtres et une brasucade de moules étaient aussi de la partie.

Une place bondée dans une ambiance musicale et chaleureuse.



EN IMAGES

## Les services à la personne

L'emploi c'est plus que jamais la question cruciale, ici plus qu'ailleurs, compte tenu du ravage social et humain lié au chômage et à la précarité à Sète et sur le Bassin de Thau. En dehors de nos atouts maritimes et portuaires, touristiques et environnementaux, les réponses à apporter en matière d'emploi pour couvrir les besoins spécifiques de la perte d'autonomie ou du maintien à domicile des personnes âgées ne sont plus à démontrer. Le Département qui a l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) en charge, les communes, les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), les associations ou les privés, qui interviennent sur ce champ d'actions, le savent. La création par l'État d'emplois pérennes dans les services à la personne est désormais une des réponses à envisager si on veut réellement garantir une vraie prise en charge, et c'est possible de le faire sans dépenser un sou de plus ! Comment ?

Les dispositifs d'exonérations fiscales mis en œuvre au titre de la création d'emplois ne donnent pas les résultats

escomptés. 6,5 M€ supplémentaires en 2015, 40 milliards à l'horizon 2017 pour quelle création d'emplois ? À quel prix ? Avec les sommes dépensées en exonérations sociales et retenues fiscales, il y a mieux à faire ! Sans dépenser un sou de plus, c'est 200 000 emplois que l'État peut créer et financer. L'impact sur le territoire de Thau agglomération dans chacune de nos Communes serait très important. Nos interventions, celles de l'Agglomération, des Communes, des Sénateurs, des Députés, du Département envers l'État et le Gouvernement, voilà qui serait de nature à faire envisager un vrai Service public national de l'aide à la personne, créateur d'emplois stables, rémunérés avec une formation qualifiante, et de plus financés, sans dépenses supplémentaires. Ça vaut le coup non ?

**Les élus communautaires de l'opposition « Puissance Sète »**

## Les zones d'activités économiques

C'est un avenir prometteur qui s'offre désormais à l'ensemble des 18 Zones d'activités économiques de notre territoire. Avec une délibération adoptée à l'unanimité sur leurs transferts au sein de Thau agglomération, un budget de 14 M€ alloué pour leur rénovation et l'augmentation de leurs attractivités, ces zones pourront enfin redevenir des acteurs économiques importants dans la lutte contre le chômage et la précarisation de l'emploi.

Avec un taux avoisinant les 14 % de chômage sur le département de l'Hérault courant de l'année 2014 et un taux national de près de 10 %, il me semblait nécessaire de saluer ce transfert. Dans un contexte politique morose en terme de propositions de lutte contre le chômage, il revient donc encore aux élus locaux la lourde tâche de créer un dynamisme en matière d'emploi sur leurs territoires. Force est de constater que Thau agglomération devient alors un réel atout pour l'ensemble de la population des différentes communes qui y siègent. A l'aube de la nais-

sance de notre SUPER région avec Midi-Pyrénées d'une part et une action économique locale limitée par la primauté de la région en la matière de l'autre, l'ensemble des élus devront encore une fois redoubler d'inventivité pour faire face au déficit de l'emploi sur leurs territoires. Noyés dans un territoire vaste en 2016 s'étalant de Toulouse à Montpellier, il est impératif à mon sens de défendre à la fois la nécessité de l'existence de notre département, largement remis en cause par certains partis politiques et dont à ce jour nous ne connaissons pas encore les nouvelles compétences et ceci à deux mois des élections départementales, mais également des communautés d'agglomération qui mutualisent les moyens au niveau d'un ensemble de communes.

**Virginie Angevin, Conseillère communautaire Déléguée départementale à la pêche et aux affaires maritimes de Debout la France**

## La mutualisation des services

Il est très difficile aujourd'hui de savoir quels seront à terme les résultats positifs de la mutualisation des services et les avantages qu'elle procurera au final. Si l'idée peut paraître séduisante au départ, encore faut-il que toutes les communes membres de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau jouent le jeu et s'orientent petit à petit vers cette pratique. En effet, les dotations de l'État continueront de diminuer d'année en année, il faudra donc bien finir par limiter intra-muros certaines dépenses et ne pas avoir une vision limitée du haut de son clocher.

Si la CABT trouve logiquement son existence dans le partage des compétences coûteuses, il n'en demeure pas moins que le résultat n'a pas toujours été à la hauteur des espérances initiales, chacune des communes a continué à embaucher, malgré le transfert de ces compétences. Avec cette perte d'indépendance, les maires des communes sont-ils tous vraiment prêts à jouer le jeu ?

**Les élus du Front national**



Thau  
AGGLO

# JARDIN ANTIQUE

MÉDITERRANÉEN

Le 20 mars  
le printemps est là,  
le JAM aussi

Plus qu'un jardin, une culture.

Rue des Pioch  
34540 Balaruc-les-Bains  
(Bus ligne n°10 - Arrêt "Le Port")  
04 67 46 47 92  
[www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr)

